



Canalisations bouchees apres degorgement ancien de 4 mois

Par **BENOIST_old**, le **05/09/2007** à **21:51**

BONJOUR

je loue une chambre d'étudiante à Paris avec douche depuis le 1er Décembre 2006
le 02 Février 2007 une entreprise est venue en urgence déboucher la douche et a établi un constat de bouchon ancien

la facture de 1000 euros , je l'ai payée et le propriétaire ne veut pas me rembourser; que faire???

le Lundi 3 septembre apres avoir quitté la chambre 1mois1:2 pendant les vacances scolaires(preuve par facture eau et edf)

je retrouve la douche bouchée avec 10 cms d'eau stagnante dans le bac a douche;

le propriétaire averti me dit envoyer un plombier et si le bouchon est sur la partie privative la facture sera pour moi;

je fais quoi; quels sont mes recours???

merci pour la réponse